



Droits du travail avec AME

Par **manu1609**, le **23/09/2014** à **16:58**

bonjour, rnen situation irreguliere, possedant l AME, j ai obtenu un CDI en tant qu assistante de vie. mon employeur exige que je fasse des taches supplementaires sans remuneration, nous en sommes arrivee a une situation ou elle me menace d un licenciement, d un abandon de poste si je persiste a refuser leur demande et que je quitte cet emploi ou me propose de demissionner tout en respectant un delai d une semaine, sachant que je travail depuis le 02 juin 2014. pouvez vous me renseigner sur mes droits et mes choix ainsi que des risques encourus